



Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique)
Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be
N° d'entreprise. : 0414002532



RAPPORT D'ACTIVITES 2025

ASBL Sans Logis

Maison d'Accueil pour Hommes et Familles
Maison de vie communautaire

Table des matières

| | |
|--|----|
| Eléments d'identification et taux d'occupation | 1 |
| La maison d'accueil pour homme seul (40 lits)..... | 1 |
| Projet « Lit halte soins » | 9 |
| Projet « Lits d'urgence » (2 lits)..... | 11 |
| Les chambres pour familles (21 lits) | 13 |
| La maison de vie communautaire (16 lits) | 16 |
| Résultats financiers | 19 |
| Les partenariats | 19 |
| Le personnel..... | 20 |
| Perspectives et commentaires | 21 |

Ce rapport décrit l'activité des projets : Maison d'Accueil pour Hommes et Familles et Maison de Vie Communautaire de l'ASBL Sans Logis en 2025. Il présente également les données liées aux projets Lit Halte de Soins et Lits d'Urgence qui sont hébergés par la Maison d'Accueil pour Hommes et Familles.

Éléments d'identification et taux d'occupation

| | Maison d'accueil | | | | Maison vie commun. |
|--|------------------|----------------|-----------------|-------------------------------------|--------------------|
| | Hommes seuls | Lits d'urgence | Lit Halte-soins | Familles | Hommes seuls |
| Lits agréés | 40 | 2 | 1 | 21 | 16 |
| Lits subventionnés | 40 ¹ | 2 ² | 1 ³ | 11 ⁴ | 11 ⁵ |
| Nuitées totales | 12.996 | 464 | 276 | 3.312 | 4.182 |
| Nuitées agréées | 12.987 | 464 | 276 | 3.268 | 4.182 |
| Nombre de personnes | 141 | 120 | 15 | 10 hommes 8 femmes 22 enfants | 18 |
| Nombre de séjours | 153 | 122 | 16 | 12 | 18 |
| Taux d'occupation nuitées agréées / lits subventionnés (RW) | 89% | 64% | 76% | 81% | 104% |
| Taux d'occupation nuitées totales / lits agréés | 89% | 64% | 76% | 43% | 72% |
| Durée moyenne de séjours clôturés | 137 jours | 5 jours | 20 jours | 97 jours | 973 jours |
| Age moyen | 42 ans | 40 ans | 46 ans | Adulte : 40 ans Enfant : 10 ans | 42 ans |

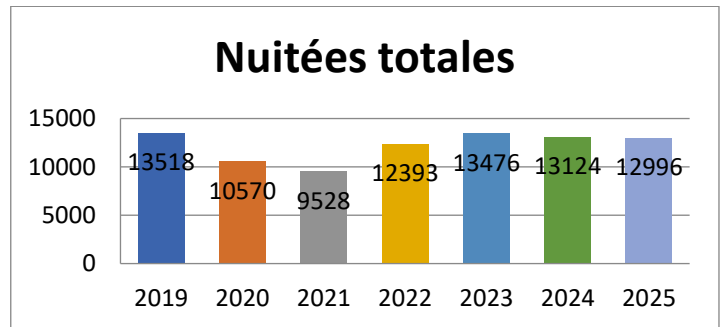
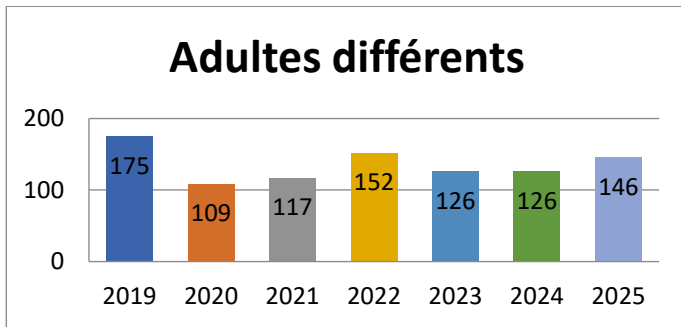
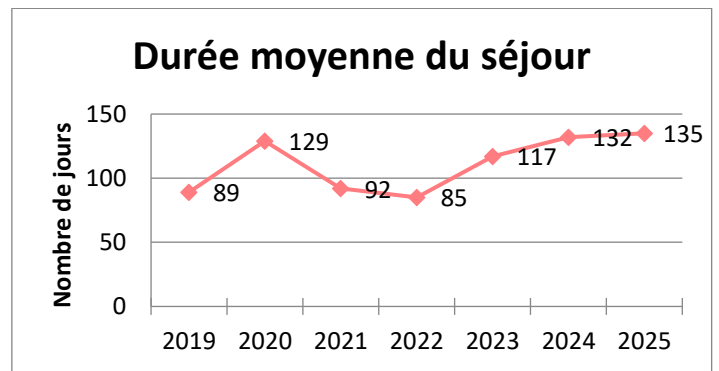
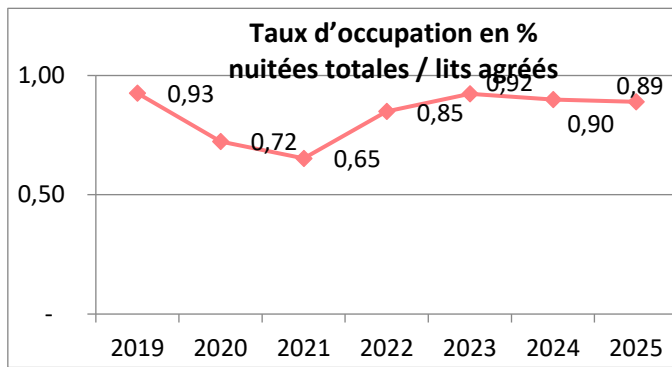
La maison d'accueil pour homme seul (40 lits)

Le taux d'occupation de notre maison d'accueil se stabilise ces trois dernières années. Nous oscillons autour des 90% d'occupation. Nous continuons de nous assurer que les chambres soient le plus vite disponibles pour un nouvel accueil. Les séjours plus longs et la diminution du nombre de nuitées totales ont également impacté ce taux.

^{1,4,5} Subventionné par la Région Wallonne

² Subventionné par le CPAS de Liège

³ Subventionné par le Relais Social du Pays de Liège

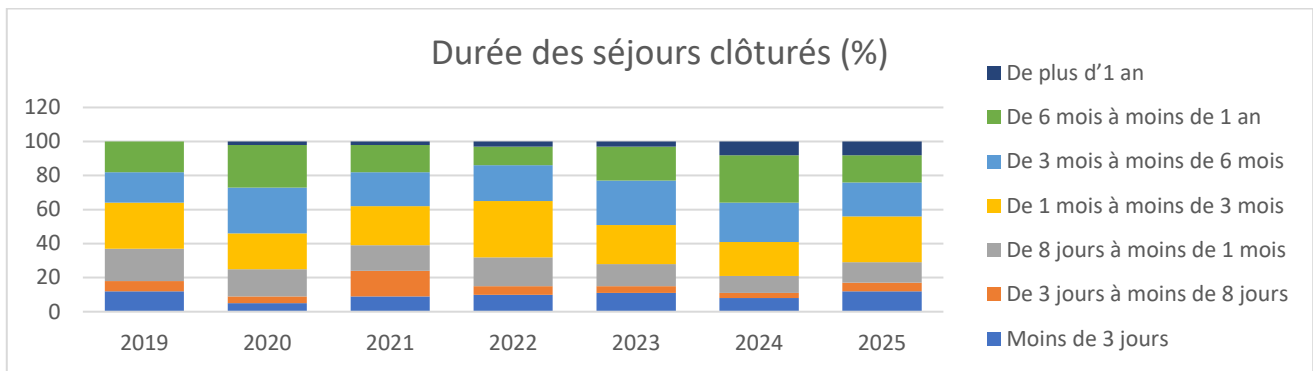


Le tableau suivant nous montre l'évolution proportionnelle, par tranche, de la durée des séjours clôturés. Cette année, nous observons un maintien des séjours à plus d'un an mais également un retour des séjours de un jour à trois mois. 56% de nos résidents continuent de résoudre leurs problèmes avec plus ou moins de rapidité mais pour 24% d'entre eux l'hébergement aura nécessité un séjour de plus de six mois. Cela coïncide avec l'augmentation du nombre de personnes différentes hébergées cette année.

| Durée du séjour en % | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <i>Moins de 3 jours</i> | 12 | 5 | 9 | 10 | 11 | 8 | 12 |
| <i>De 3 jours à moins de 8 jours</i> | 6 | 4 | 15 | 5 | 4 | 3 | 5 |
| <i>De 8 jours à moins de 1 mois</i> | 19 | 16 | 15 | 17 | 13 | 10 | 12 |
| <i>De 1 mois à moins de 3 mois</i> | 27 | 21 | 23 | 33 | 23 | 20 | 27 |
| <i>De 3 mois à moins de 6 mois</i> | 18 | 27 | 20 | 21 | 26 | 23 | 20 |
| <i>De 6 mois à moins de 1 an</i> | 18 | 25 | 16 | 11 | 20 | 28 | 16 |
| <i>De plus d'1 an</i> | 0 | 2 | 2 | 3 | 3 | 8 | 8 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

La maison d'accueil permet à ses résidents de séjourner jusqu'à 360 nuitées sous son toit⁶. Si l'équipe juge cohérent, par rapport au projet d'accompagnement individualisé (PAI), de prolonger l'hébergement, elle peut recourir à une dérogation de 360 nuitées supplémentaires maximum. En 2025, 4% des nuitées totales (contre 14% en 2024) se sont déroulées dans le cadre d'une dérogation. Cette baisse s'explique par l'augmentation en 2025 de la durée de séjour maximale qui est passé de 270 à 360 nuitées.

⁶ Décret du 12/2/2004 « décret relatif à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales



Demandes d'hébergement

En cours d'année 2024, nous avons mis en place un nouveau système de prise en compte des demandes d'hébergement. Les personnes demandeuses sont invitées à téléphoner le mardi matin à 9h30. Cette stratégie a été maintenue en 2025 mais nous avons repris le dénombrement de ces appels. Il en ressort le nombre de 1218 demandes contre 700 en 2023 et 360 lors de la mise en place du nouveau système de prise en compte des demandes. Ce dernier nombre, bien en dessous de la réalité, est la conséquence du changement de méthode de relevé.

Parmi ces demandeurs, 38 personnes déjà présentes ont pu continuer leur séjour et 115 autres nous ont rejoints pendant l'année.

Provenance

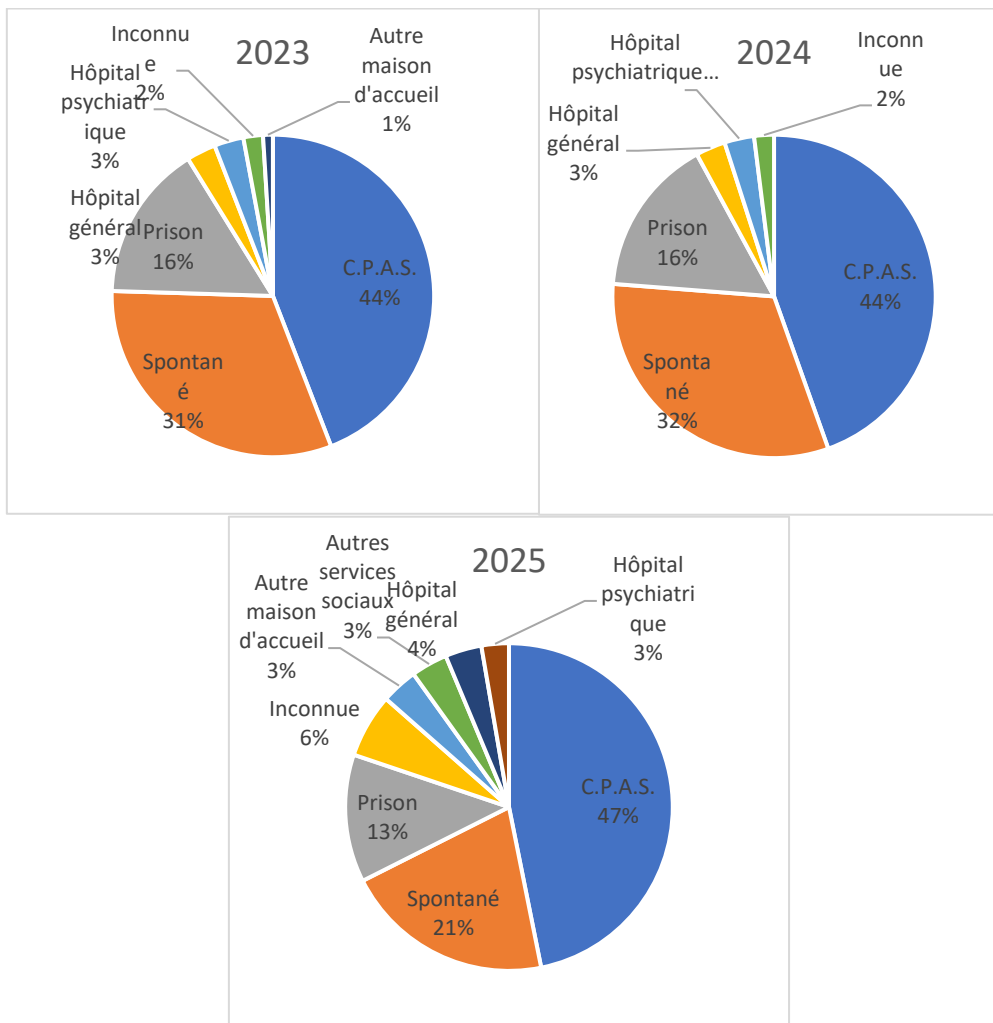
| Provenance en % | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Logement autonome | 12 | 13 | 15 | 23 | 22 | 12 | 15 | 6 |
| Institution | 56 | 58 | 36 | 33 | 31 | 29 | 25 | 18 |
| Famille | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 | 4 | 2 | 4 |
| Aucun endroit fixe | 25 | 17 | 27 | 39 | 37 | 53 | 50 | 69 |
| Inconnue | 5 | 8 | 13 | 2 | 2 | 2 | 8 | 3 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

La plus grande proportion de personne ayant vécu un parcours d'errance s'explique par la possibilité pour certaines d'entre elles d'être temporairement aidées par leur entourage ou de bénéficier momentanément de services tels que les hôtels. Le recours à ces alternatives étant aussi renforcé par la saturation quasi annuelle des services d'hébergement comme notre maison d'accueil. Il devient dès lors difficile par cette répartition de déceler les personnes ayant un long parcours d'errance ou ayant connu une perte de logement récente.

Cela relève également de la représentation que cette personne a d'elle-même ou de l'inconfort qui pourrait lui être occasionné en dévoilant son parcours alors qu'elle vient d'arriver.

Provenance par filière d'accès

La maison d'accueil bénéficie d'une part d'une certaine renommée et de l'autre d'un bon réseau partenarial. Ces deux réalités se concrétisent dans la représentation ci-dessous. D'une part, le CPAS, au travers de son Dispositif d'Urgence Sociale, est à la source de près de la moitié des orientations vers notre service. De l'autre, un cinquième des personnes qui ont séjourné chez nous se sont présentées de manière spontanée. Nous accueillons également des hommes en congés pénitentiaires ou après leur incarcération.



Destination

| Destination en % | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Inconnue | 28 | 37 | 29 | 36 | 31 | 25 | 13 | 15 |
| Institution | 45 | 35 | 33 | 24 | 23 | 29 | 25 | 20 |
| Logement autonome | 22 | 20 | 23 | 23 | 21 | 15 | 31 | 22 |
| Famille | 3 | 4 | 9 | 5 | 6 | 8 | 6 | 4 |
| Aucun endroit fixe | 1 | 1 | 6 | 12 | 19 | 23 | 25 | 39 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Le nombre de personnes dont nous ne connaissons pas la destination après séjour réaugmente. La situation au moment du départ est parfois floue et ne nous permet pas d'obtenir cette information (départ précipité, incertitude sur le lieu d'hébergement suivant, ...). Cette augmentation du nombre de destination inconnue se fait au détriment des retours en logement autonome, en institution et en famille. Un peu moins d'un quart de nos résidents ont tout de même réussi à retrouver un logement ce qui nous renvoie à notre moyenne antérieure à 2023.

En additionnant les départs vers d'autres institutions ou le retour en famille, ce sont 46% de nos bénéficiaires (contre 62% en 2024 et 52% en 2023) qui ont pu profiter de leur séjour pour se réorienter vers d'autres environnements plus adéquats. Les institutions restent toujours difficile d'accès avec des périodes de saturation prolongées ou des protocoles d'accès peu compatibles avec la déstructuration d'une partie de notre public. Ceux-ci

devront dès lors patienter ou s’orienter vers d’autres solutions bien qu’une prise en charge différente de la nôtre soit plus que nécessaire.

Un tiers de nos résidents sont quant à eux retournés à une vie d’errance. La diminution de la catégorie « inconnu » ces dernières années se fait au profit des autres catégories dont « aucun endroit fixe ». Il persiste, en effet, une partie de nos hébergés qui, soit n’ont pas d’opportunité de relogement, d’orientation vers une institution adaptée, soit ne se font pas au fonctionnement de la maison d’accueil ou soit trouvent une alternative d’hébergement mais qui n’est pas leur logement propre, chez un tiers par exemple.

Age

| Classes d’âge en % | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| De 18 à moins de 25 ans | 11 | 13 | 13 | 8 | 11 | 9 | 9 | 10 |
| De 25 à moins de 30 ans | 17 | 16 | 11 | 5 | 9 | 7 | 6 | 6 |
| De 30 à moins de 40 ans | 17 | 19 | 24 | 29 | 23 | 28 | 31 | 27 |
| De 40 à moins de 50 ans | 23 | 22 | 19 | 30 | 30 | 26 | 27 | 23 |
| De 50 à moins de 60 ans | 24 | 25 | 21 | 18 | 20 | 21 | 21 | 27 |
| De 60 ans et plus | 8 | 3 | 12 | 10 | 7 | 9 | 6 | 7 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

En ce qui concerne l’âge de nos résidents, nous constatons que 77% d’entre eux ont entre 30 et 60 ans. Les tranches d’âge les plus représentées étant celles des 30 - 40 ans et des 50 – 60 ans. Les taux varient légèrement d’une année à l’autre mais d’un point de vue plus global la répartition ne change pas vraiment par rapport aux années précédentes. Les proportions des plus jeunes et de plus âgés se stabilisent par rapport aux années précédentes.

Liens familiaux

Parmi nos résidents près de 73% sont célibataires et généralement très isolés sur le plan social. 15% ont connu un divorce ou une séparation le plus souvent compliquée sur le plan relationnel.

Si nous savons que plus de 40% de nos pensionnaires conservent des relations avec leurs familles il faut nuancer celles-ci. Nous sommes très souvent en face de relations épisodiques, souvent conflictuelles et dans lesquelles les liens affectifs sont peu présents. La constitution d’un nouveau réseau est un défi de taille pour notre public qui bien souvent s’isole ou retourne vers un réseau qui ne leur a pas profité par le passé. La participation à des formations, à des groupes de bénévoles ou à des activités extérieures à la maison d’accueil comme initiées par la Cafétéria Sociale des Sans Logis offre des opportunités aux personnes hébergées d’élargir leur entourage.

Emploi et logement

Concernant le niveau scolaire de nos résidents, 48% (44% en 2024) n’ont pas terminé un niveau secondaire ou professionnel. 32% (32% en 2024) ont, quant à eux, annoncé avoir terminé un niveau secondaire et 10% (6% en 2024) un niveau supérieur. Le constat est incomplet, en effet, nous n’avons pas l’information pour un dixième des résidents qui ont séjourné chez nous.

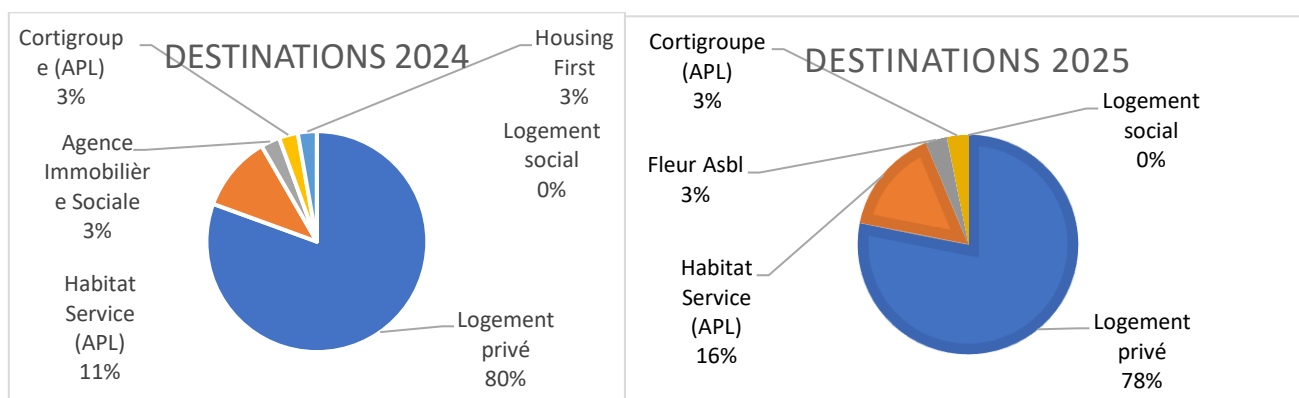
Les exigences à l’embauche, la nécessité de formations multiples, la possession de permis divers, l’âge, la nécessité d’avoir un véhicule sont autant d’obstacles pour ceux qui souhaitent s’engager sur la voie d’une réinsertion professionnelle. Pour certains, il est d’abord question de retrouver un régime de vie équilibré avant d’emprunter le chemin du travail (rythme de vie, hygiène, organisation et motivation).

Les travailleurs qui résident au sein de notre maison sont des exceptions (10%), ainsi que ceux qui suivent une formation (13%) ; ceux qui bénéficient d'allocations sociales diverses représentent la norme, ils ne bénéficient donc que de revenus minimaux.

Ce constat en amène un autre, en matière de recherche de logement, nos résidents éprouvent de réelles difficultés à se reloger. D'autant que, ces dernières années, des propriétaires optent pour un tri réalisé par les agences immobilières. Les propriétaires ne veulent plus prendre de risques avec une population précarisée aux revenus modestes et bien souvent insuffisants pour assumer le montant des loyers actuels.

L'endettement est également une problématique régulièrement rencontrée. Qu'il s'agisse de pensions alimentaires impayées ou de facture de transport, de loyer ou d'énergie, le passé de nos résidents fini toujours par les rattraper. Le séjour à la maison d'accueil devient alors pour eux l'occasion de mettre en place un plan d'apurement voire une médiation. La mise en place d'un administrateur de bien fait aussi partie des alternatives pour trouver d'une manière ou d'une autre la possibilité de sortir d'un cycle infernal qui empêche l'épargne, la constitution d'une caution et, sur le long terme, le paiement d'un loyer.

Cette année, les 32 retours en logement se sont répartis comme suit :



Santé mentale et santé physique

Nous accueillons également des personnes présentant des problématiques d'assuétudes (jeu, prostitution, substances légales ou illégales) et de santé mentale. Le niveau d'importance de ces affections chez certains bénéficiaires peut mettre en péril la réussite des objectifs visés par notre association. Le manque de place dans les structures adaptées et la période d'attente pour y entrer qui en découle, nous amène à prolonger ces séjours mais aussi parfois à devoir y mettre un terme pour mise en danger de la collectivité.

Les problématiques physiques restent minoritaires sans pour autant être absentes.

Capacitation et pouvoir d'agir

La maison d'accueil est avant tout un outil. Le produit d'une méthodologie ou un résident devient le sujet d'un accompagnement visant à le mettre en capacité de vivre seul et de surmonter les obstacles. Cette vision du travail social se retrouve transversalement dans nos actions du quotidien : dans la manière d'impliquer les résidents dans l'entretien du bâtiment, dans la conception des repas, dans la mise en place d'ateliers ou de divertissements. Chacun de ces moments contribue à leur faire découvrir une autre manière de s'organiser, de prendre soin de soi, de faire société. Le pouvoir d'agir va de pair avec la confiance en soi. L'ensemble de nos actions visent à valoriser les résidents dans leurs acquis. Nous sommes convaincus que ces graines semées durant leur séjour profiteront à la suite de leur parcours et prendront tantôt la forme d'un buisson, d'un arbuste ou d'un arbre solidement ancré dans leur vie.

L'accompagnement individuel

Nos travailleurs sociaux sont réunis par binôme autour de la situation de chaque résident. Cela leur permet de le rencontrer plus régulièrement durant la semaine et de pouvoir suivre au quotidien l'avancée de ses démarches. Pour caricaturer leurs spécificités, nous pourrions dire que l'assistant social encadre le résident dans sa remise en ordre administrative, dans sa gestion financière y compris la réalisation d'une épargne ; tandis que l'éducateur l'encadre pour la gestion au quotidien tant dans ses apprentissages vers l'autonomie de l'entretien de sa personne et de son espace de vie que pour des accompagnements à l'extérieur.

Les démarches les plus courantes sont : la réouverture de droit à une allocation, la commande de carte d'identité, le changement d'adresse, la remise en ordre de mutuelle mais aussi l'ouverture d'un compte en banque, la recherche d'un logement, la rédaction de curriculum vitae, la recherche d'emploi ou de formation mais également l'apprentissage du fonctionnement d'un lavoir ou encore les bonnes pratiques de l'entretien d'un espace de vie.

L'accompagnement collectif

Le quotidien de la maison d'accueil est rythmé par la réalisation du ménage et d'une série de tâches permettant son bon fonctionnement ainsi que l'association des résidents à son projet collectif. La découpe des légumes, l'entretien des espaces communs, la vaisselle, le dressage comme le débarrassage des tables lors des repas sont autant de moments qui permettent le maintien d'un cadre de vie agréable pour chacun tout en intégrant les résidents à sa bonne réalisation. La vie en collectivité demande un minimum d'ordre et de sociabilité. Afin de maintenir le premier tout en développant le second, une structure construite autour du quotidien permet de canaliser les énergies de chacun et de les orienter de manière constructive. En fonction des observations réalisées par nos professionnels, une adaptation est effectuée en fonction des particularités de chacun.

Dans un même esprit de sociabilisation mais aussi d'outillage ou encore pour rompre la routine ou changer les esprits, des ateliers sont proposés par notre équipe. L'association des alcooliques anonymes est venue animer une séance d'information et les travailleurs d'Habitat Service ont tenu plusieurs ateliers concernant les droits et obligations d'un locataire. Au niveau divertissement, une sortie à la mer, la possibilité d'assister à un match de hockey, une balade à Esneux, des sorties cinéma, une sortie sur la foire ont été proposées à nos résidents. Certaines de ces activités ont pu être proposées grâce aux tickets article 27 favorisant l'accès à la culture en en diminuant le coût. Journée sportive, tournoi de ping-pong ou de pétanque ont également rythmé les beaux jours de cette année.

Dans cette perspective d'implication et d'outillage, nous impliquons également les résidents dans la réalisation des repas servis à la maison d'accueil. Ces moments sont autant d'occasion pour certains de faire découvrir leurs talents que pour d'autres d'apprendre de nouvelles recettes à reproduire une fois un logement retrouvé.

Problématique liée à la collectivité

Cela fait plusieurs années que la maison d'accueil voit apparaître ponctuellement des parasites de différentes natures : gale, poux, punaises de lit. La présence de ces dernières a augmenté au cours de l'année 2023, nous amenant à faire appel aux services de désinfection plus souvent que les autres années. En 2024, nous nous sommes dotés de nouvelles mesures préventives et curatives : des appareils à vapeur sèche, des congélateurs supplémentaires de nouveaux aspirateurs ainsi que de nouveaux outils de désinfection. Les résultats sont occultés par le turnover de nos résidents et la capacité de survie, de reproduction et de discrétion de ces insectes. La généralisation de ces infestations dans les collectivités a beaucoup fait parler d'elle dans les médias et prouve que le combat est long et pénible. Ce combat met hélas et, à juste titre, la patience de nos résidents autant que de notre équipe à rude épreuve. En 2025, nous avons continué à développer des outils pour sensibiliser nos hébergés et avons poursuivi le remplacement de garde-robe en bois par des bacs en plastique.

Nombre de séjours

153

Nombre d'entrées

115

Nombre de sorties

111

Institution - Unité de fonctionnement ⓘ

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)
 - Familles
 - Lit Halte-Soins
 - Lits d'urgence
 - Maison d'accueil
 - Maison de vie communautaire

 Motifs d'entrée (pour entrées dans la période)
 - plusieurs motifs possibles

| Motif d'entrée | Nb entr. | % |
|---|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Autre | 1 | 0,87% |
| <input type="checkbox"/> Problèmes administratifs | 2 | 1,74% |
| <input type="checkbox"/> Problèmes | 3 | 2,61% |
| <input type="checkbox"/> Problèmes de logement | 112 | 97,39% |
| <input type="checkbox"/> Problèmes de violence | 1 | 0,87% |
| Nb d'entrées distinctes | 115 | 100,00% |

Provenance (pour entrées dans la période)

| Origine du séjour | Nb entr. | % |
|---|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Aucun endroit fixe | 79 | 68,70% |
| <input type="checkbox"/> Famille | 4 | 3,48% |
| <input type="checkbox"/> Inconnue | 4 | 3,48% |
| <input type="checkbox"/> Institution | 21 | 18,26% |
| <input type="checkbox"/> Logement autonome | 7 | 6,09% |
| Nb d'entrées distinctes | 115 | 100,00% |

Destination après séjour (pour sorties dans la période)

| Destination après séjour | Nb sort. | % |
|---|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Aucun endroit fixe | 43 | 38,74% |
| <input type="checkbox"/> Famille | 5 | 4,50% |
| <input type="checkbox"/> Inconnu | 17 | 15,32% |
| <input type="checkbox"/> Institution | 22 | 19,82% |
| <input type="checkbox"/> Logement autonome | 24 | 21,62% |
| Nb de sorties distinctes | 111 | 100,00% |

Urgence (pour entrées dans la période)

| Accueil en urgence | Nb entr. | % |
|---|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> En urgence | 15 | 13,04% |
| <input type="checkbox"/> Pas en urgence | 100 | 86,96% |
| Nb d'entrées distinctes | 115 | 100,00% |

Institution - Unité de fonctionnement ⓘ

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Répartition du nombre d'adultes

| Statut civil | Adultes | % |
|--------------------------------------|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | 104 | 73,24% |
| <input type="checkbox"/> Divorcé(e) | 14 | 9,86% |
| <input type="checkbox"/> Inconnu | 5 | 3,52% |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) | 10 | 7,04% |
| <input type="checkbox"/> Séparé(e) | 7 | 4,93% |
| <input type="checkbox"/> Veuf(ve) | 2 | 1,41% |
| Nb d'adultes distincts | 142 | 100,00% |

| Qualification | Adultes | % |
|--|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> [Inconnue] | 1 | 0,70% |
| <input type="checkbox"/> Analphabète | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Enseignement spécial complet | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Enseignement spécial incomplet | 7 | 4,93% |
| <input type="checkbox"/> Inconnu | 14 | 9,86% |
| <input type="checkbox"/> Primaire complet | 5 | 3,52% |
| <input type="checkbox"/> Primaire incomplet | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Professionnel complet | 28 | 19,72% |
| <input type="checkbox"/> Professionnel incomplet | 29 | 20,42% |
| <input type="checkbox"/> Secondaire complet | 15 | 10,56% |
| <input type="checkbox"/> Secondaire incomplet | 21 | 14,79% |
| <input type="checkbox"/> Supérieur non universitaire complet | 10 | 7,04% |
| <input type="checkbox"/> Supérieur non universitaire incomplet | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Universitaire complet | 4 | 2,82% |
| Nb d'adultes distincts | 142 | 100,00% |

| Occupation | Adultes | % |
|---|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> [Inconnue] | 1 | 0,70% |
| <input type="checkbox"/> Apprenti(e) | 3 | 2,11% |
| <input type="checkbox"/> Employé(e) - Fonctionnaire | 7 | 4,93% |
| <input type="checkbox"/> Etudiant(e) | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Inconnue | 6 | 4,23% |
| <input type="checkbox"/> Indépendant(e) | 3 | 2,11% |
| <input type="checkbox"/> Manoeuvre - Ouvrier(e) | 16 | 11,27% |
| <input type="checkbox"/> Ouvrier(e) | 13 | 9,15% |
| <input type="checkbox"/> Pensionné | 3 | 2,11% |
| <input type="checkbox"/> Reconnu(e) handicapé(e) | 2 | 1,41% |
| <input type="checkbox"/> Sans | 86 | 60,56% |
| Nb d'adultes distincts | 142 | 100,00% |

| Milieu d'enfance | Adultes | % |
|--|------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> [Inconnu] | 1 | 0,70% |
| <input type="checkbox"/> Famille de substitution | 5 | 3,52% |
| <input type="checkbox"/> Famille réelle | 121 | 85,21% |
| <input type="checkbox"/> Inconnu | 6 | 4,23% |
| <input type="checkbox"/> Institution | 9 | 6,34% |
| Nb d'adultes distincts | 142 | 100,00% |

| Âge moyen ⓘ | |
|-------------|--------|
| 42,5 | 12,8 |
| Adulte | Enfant |

Projet « Lit halte soins »

Depuis mars 2019, nous avons ouvert, à la maison d'accueil, un lit Halte-soins. Ce projet a démarré en douceur. En 2020, il a été stabilisé par une subvention du Relais Social du Pays de Liège pour l'engagement à mi-temps d'une infirmière et le paiement du lit pendant toute l'année. En 2021, l'engagement de l'infirmière a été délégué à l'ASBL La Fontaine et le lit continue à être subventionné par le Relais Social du Pays de Liège.

Concrètement, une chambre individuelle est réservée à des personnes sans-abri sortant de l'hôpital et réclamant encore des soins ou du repos. Sans logement, ces personnes se retrouveraient à la rue, errant, incapables de respecter les prescriptions post-hospitalisation.

L'hébergement en maison d'accueil est offert gratuitement à ces patients, pendant une durée de 15 jours maximum, renouvelable une fois. Durant cette période, il est proposé aux bénéficiaires d'introduire, aux conditions habituelles, une demande d'hébergement en maison d'accueil.

Ce projet est mené en collaboration avec le dispositif d'Urgence sociale du CPAS de Liège, le service psychomédicosocial du CHR Citadelle, le Relais Social et le service socio-sanitaire La Fontaine.

Extraits du rapport d'activité 2025 du Projet Précarité et santé du Relais Social du Pays de Liège dans le cadre duquel est opérationnalisé le Lit halte soins :

« Discussion »

Nous avons reçu 44 demandes en 12 mois. Cela correspond à une moyenne de 3,7 par mois. Contre 3,5 demandes par mois en 2024.

Il y a en réalité bien plus de personnes qui nécessiteraient d'une structure comme le LHS mais nous faisons déjà un tri avant de faire remplir des fiches de liaison.

Dans le but de mieux quantifier ces demandes non formalisées, un outil de suivi a été mis en place en début d'année 2025. À ce jour, nous avons été sollicités pour 37 personnes dont la candidature n'a finalement pas été introduite, pour diverses raisons :

- *Le sexe (dispositif réservé aux hommes)*
- *L'indisponibilité du lit*
- *La nécessité d'un alitement prolongé incompatible avec la maison d'accueil*
- *Le statut de non-partenaire des structures demandeuses*
- *Une exclusion du LHS/Sans-Logis*
- *Le décès lors de l'hospitalisation*
- *Ou encore une situation médicale trop complexe*

Parmi les 44 demandes écrites, 17 personnes ont été acceptées. Seulement 15 ont abouti en entrée effective. En effet, 2 personnes ne sont jamais arrivées à destination. Cela correspond à 38,63% d'acceptation (hébergement dans le lit). Contre 33,3% en 2024.

Dans l'organisation du LHS, il est prévu que l'infirmière se rende à l'hôpital afin d'accompagner l'utilisateur vers les Sans-Logis, garantissant ainsi la continuité. Toutefois, deux situations récentes ont mis en évidence des dysfonctionnements lorsque cette procédure n'a pas été respectée. En effet, dans ces cas précis, les usagers ont été invités à se présenter seuls au Sans-Logis, mais ne s'y sont finalement jamais rendus. Ces absences confirment l'importance de l'accompagnement par l'infirmière, qui permet d'éviter les ruptures de prise en charge.

Le lit a été occupé à 73,7 %, contre 70% l'année passée. Le lit a été ouvert 365 jours et a été occupé 269 jours. Une baisse des demandes a été observée durant l'été, principalement en raison d'un nombre réduit d'hospitalisations et des congés des assistants sociaux, qui sollicitent dès lors moins le dispositif LHS.

Cette année, chaque personne étant passée par le lit, a présenté 57,14 % de chance supplémentaire de trouver une alternative à la rue. Contre 71,4% en 2023. En effet, 4 personnes ont pu intégrer un lit classique à la maison d'accueil « Sans Logis », 3 personnes sont entrées dans une autre maison d'accueil, 1 personne est partie vivre chez une connaissance.

Ensuite, nous remarquons une facilité à travailler avec le Mont Légia. En effet, la prise en charge des patients sans domicile fixe est centralisée auprès d'une seule assistante sociale référente pour l'ensemble de l'hôpital. Cette organisation permet une connaissance approfondie du dispositif LHS et une coordination plus fluide entre les différents intervenants. À l'inverse, à la Citadelle, la prise en charge repose sur des assistantes sociales rattachées à chaque service. Cette organisation entraîne une rotation plus fréquente des intervenantes, une connaissance parfois partielle du fonctionnement du LHS et, par conséquent, davantage de difficultés de coordination.

Par exemple, lorsque l'infirmière doit accompagner un usager vers le LHS, il est prévu que le patient dispose de son traitement pour une durée de 48 heures. Or, cette information n'est pas toujours connue des équipes, ce qui conduit certains médecins à refuser la délivrance du traitement. L'infirmière se retrouve alors contrainte de chercher des solutions en urgence afin d'assurer la continuité des soins. Un autre exemple concerne la transmission des informations : il arrive que des assistantes sociales sollicitent une intervention auprès d'un patient alors que la fiche de liaison n'a pas encore été transmise, alors que celle-ci est indispensable et constitue un préalable à toute rencontre.

Perspectives pour 2026 :

Les financements nécessaires à l'extension du dispositif sont désormais identifiés (fondations Roi Baudouin et INAMI), ce qui constitue une avancée majeure. Toutefois, des difficultés subsistent concernant les lieux pour concrétiser l'agrandissement du projet. Des réflexions et démarches sont en cours. L'objectif est de lever ces freins organisationnels et logistiques d'ici la fin de l'année 2026, afin de permettre l'ouverture de 10 à 20 lits supplémentaires, tout en admettant les points suivants :

- *D'élargir les partenaires afin d'offrir la chance à tous les usagers d'accéder au lit lorsqu'ils en ont besoin.*
- *D'accueillir également les femmes.*
- *D'offrir des courts et des moyens séjours, en fonction de la nécessité de l'utilisateur.*
- *D'avoir une acceptation « bas seuil ». Il conviendrait d'avoir une plus grande tolérance face aux profils toxicomanes ou face aux problèmes psychiatriques des usagers.*
- *De garder un lien avec la maison d'accueil pour hommes « Sans Logis » afin de faire un « test d'hébergement » en maison d'accueil. »*

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet hébergement d'urgence du Relais Social du Pays de Liège, développé avec les abris de nuit et avec le DUS (Dispositif d'Urgence Sociale) du CPAS de Liège.

Deux lits d'urgence pour hommes sont réservés et mis à disposition gratuitement, avec les règles de fonctionnement suivantes :

- Les places sont attribuées par le service d'urgence sociale du CPAS de Liège, pour une durée de trois nuits maximums ;
- Si elles le souhaitent et qu'elles remplissent les conditions, ces personnes peuvent réaliser une demande d'hébergement afin d'intégrer un lit maison d'accueil pour prolonger le séjour et travailler à un projet d'autonomie individualisé à moyen terme ;
- En fin de journée, si les deux lits ne sont pas occupés, ils sont mis à disposition des abris de nuit, mais, dans ce cas, l'hébergement est prévu pour une seule nuit.

En 2025, 120 personnes différentes ont pu bénéficier de ce lit (contre 119 en 2024 et 120 en 2023) et parmi elles 52 ont pu continuer leur séjour au sein de la maison d'accueil (contre 45 en 2024 et 38 en 2023).

Le Dispositif d'Urgence Sociale et les Sans Logis Hommes continue, cette année encore, à parfaire leur collaboration permettant d'orienter aux mieux les personnes les plus aptes à pouvoir prolonger leur séjour au sein de la maison d'accueil. Il ne s'agit pas pour autant ici de perdre la nature d'urgence du contexte de création de ces lits mais de travailler en amont pour éviter de voir, au bout de trois nuits, ces personnes repartir vers la rue.

Ces efforts continuent de porter leurs fruits, le taux d'occupation même s'il est en baisse de 3% passant de 67% à 64% en 2025 est compensé par le nombre de passage en lit classique.

Des situations particulières amènent parfois le Dispositif d'Urgence Social ou nous-même à demander une prolongation du séjour dans le cadre du lit d'urgence. Le fait de voir sa période de trois nuits se clôturer la veille d'un week-end entraînant, à condition que le séjour se passe bien, la prolongation du séjour pour le week-end. La disponibilité à moyen terme d'un lit maison d'accueil nous amène également à demander une prolongation. Ces particularités expliquent qu'en 2025 c'est un total de 464 nuits qui se sont déroulées dans le cadre des lits d'urgence (contre 490 nuits en 2024 et 513 nuits en 2023) avec une durée moyenne des séjours de cinq nuits.

Nombre de séjours

122

Nb de personnes adultes

120

Nb de passages d'adultes

122

Institution - Unité de fonctionnement

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

| Groupe du dernier titulaire | Nb séj. | % |
|-----------------------------|------------|----------------|
| AUTRES | 30 | 24,59% |
| BELGE | 81 | 66,39% |
| EUROPE HORS UE | 1 | 0,82% |
| EUROPE UE | 8 | 6,56% |
| INCONNU | 2 | 1,64% |
| Total | 122 | 100,00% |

Nombre de personnes distinctes hébergées

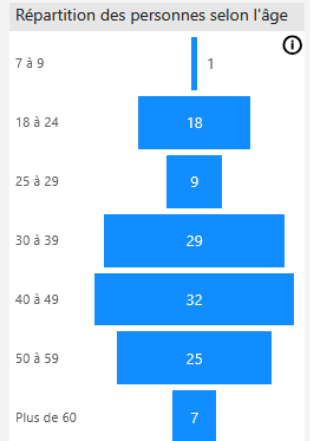
| Genre Adulte/Enfant | Féminin | | Masculin | | Total | |
|---------------------|----------|--------------|------------|---------------|------------|----------------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Adulte | | | 120 | 99,17% | 120 | 99,17% |
| Enfant | 1 | 0,83% | | | 1 | 0,83% |
| Total | 1 | 0,83% | 120 | 99,17% | 121 | 100,00% |

Composition des familles (par séjour)

| Composition de famille | Nb séj. | % |
|------------------------|------------|----------------|
| Hommes isolés | 122 | 100,00% |
| Total | 122 | 100,00% |

Répartition des personnes selon l'âge

| Age à l'entrée de séjour | Nb de pers. | % |
|--------------------------|-------------|----------------|
| De 7 à 9 ans | 1 | 0,83% |
| De 18 à 24 ans | 18 | 14,88% |
| De 25 à 29 ans | 9 | 7,44% |
| De 30 à 39 ans | 29 | 23,97% |
| De 40 à 49 ans | 32 | 26,45% |
| De 50 à 59 ans | 25 | 20,66% |
| 60 ans et plus | 7 | 5,79% |
| Total | 121 | 100,00% |



Nombre de séjours

122

Nombre d'entrées

105

Nombre de sorties

101

Institution - Unité de fonctionnement

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Motifs d'entrée (pour entrées dans la période)
- plusieurs motifs possibles

| Motif d'entrée | Nb entr. | % |
|--------------------------------|------------|----------------|
| Problèmes administratifs | 1 | 0,95% |
| Problèmes | 1 | 0,95% |
| Problèmes de logement | 104 | 99,05% |
| Problèmes de violence | 1 | 0,95% |
| Nb d'entrées distinctes | 105 | 100,00% |

Provenance (pour entrées dans la période)

| Origine du séjour | Nb entr. | % |
|--------------------------------|------------|----------------|
| Aucun endroit fixe | 92 | 87,62% |
| Famille | 3 | 2,86% |
| Inconnue | 5 | 4,76% |
| Institution | 1 | 0,95% |
| Logement autonome | 4 | 3,81% |
| Nb d'entrées distinctes | 105 | 100,00% |

Destination après séjour (pour sorties dans la période)

| Destination après séjour | Nb sort. | % |
|---------------------------------|------------|----------------|
| Aucun endroit fixe | 65 | 64,36% |
| Inconnu | 16 | 15,84% |
| Institution | 7 | 6,93% |
| Logement autonome | 13 | 12,87% |
| Nb de sorties distinctes | 101 | 100,00% |

Urgence (pour entrées dans la période)

| Accueil en urgence | Nb entr. | % |
|--------------------------------|------------|----------------|
| En urgence | 32 | 30,48% |
| Pas en urgence | 73 | 69,52% |
| Nb d'entrées distinctes | 105 | 100,00% |

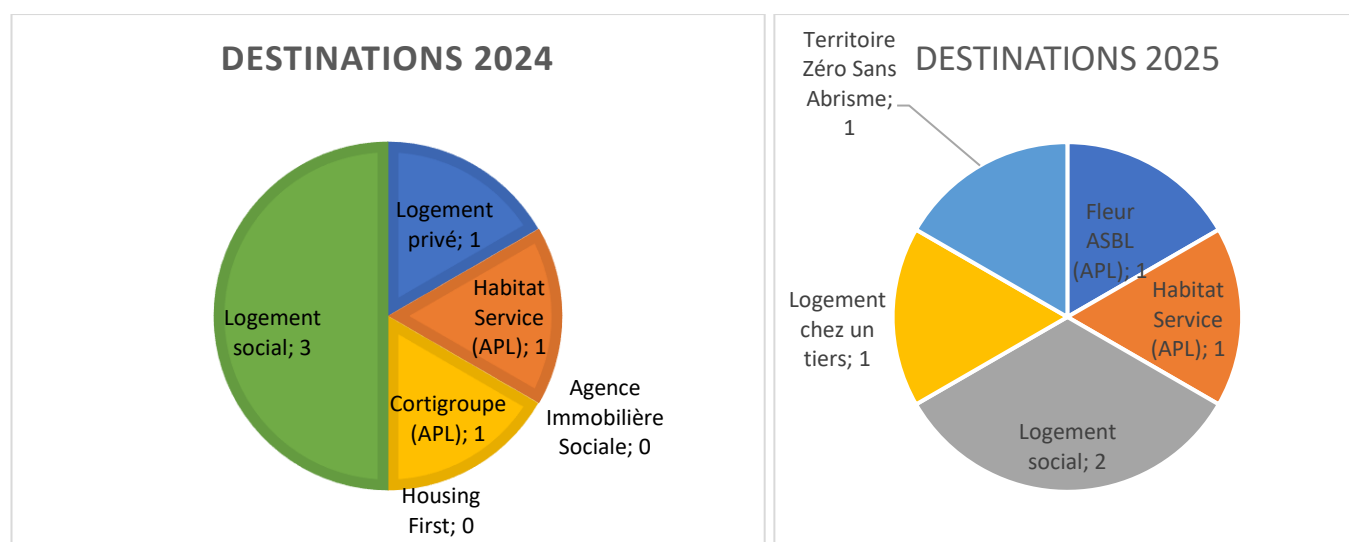
Les chambres pour familles (21 lits)

Une aile complète du bâtiment est réservée aux familles. Elles y disposent de six chambres, de deux cuisines et de sanitaires communs. Toutes les pièces, non-communicantes entre elles, sont réparties de part et d'autre d'un corridor, qui est utilisé constamment pour aller d'une pièce à l'autre. Une des pièces de cette aile a été aménagée en salle de jeu pour les enfants.

En 2025, nous avons accueilli dix familles (sept en 2024), pour un total de vingt enfants (dix en 2024), sept couples, deux pères seuls et une mère qui s'est retrouvée seule après le départ de son conjoint.

| Nombre de famille selon composition | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------------------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|
| Couple | 6 | 4 | 5 | 4 | 3 | 3 | 7 |
| Père seul | 1 | 2 | 5 | 5 | 3 | 3 | 2 |
| Mère seule | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| Total | 7 | 6 | 10 | 9 | 7 | 7 | 10 |

En cours d'année une de ces familles a pu obtenir un logement accompagné par l'ASBL Habitat Service (APL), une autre par l'ASBL Fleur (APL), deux familles ont obtenu un logement social, une famille a décidé de partir vivre chez une connaissance et une famille a été sélectionnée dans le cadre du Projet Territoire Zéro Sans Abrisme.



| Destination de départ | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Autre maison d'accueil | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Logement social | 3 | 1 | 3 | 3 | 1 | 3 | 2 |
| Logement privé | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| APL | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 2 | 2 |
| Logement chez un tiers | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Projet Territoire Zéro Sans Abrisme | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Total | 4 | 2 | 4 | 4 | 4 | 4 | 6 |

La durée moyenne de séjour avoisine les 100 nuitées (contre 220 en 2024 et 300 en 2023). Cette diminution reflète bien l'aspect imprévisible d'une recherche de logement. Nous avons évidemment la chance d'avoir un bon travail de réseau mais nos partenaires sont eux même tributaires de la mise à disposition de logements dans leur propre parc locatif ou via des propriétaires privés. 2025 aura donc été une bonne année pour nos familles.

Le taux d'occupation qui nous alertait déjà l'année passée, ne s'est que très peu amélioré passant de 40% (2024) à 43% (2025). Ceci s'explique par des séjours plus courts malgré la présence d'un plus grand nombre de familles ayant séjourné chez nous cette année.

Nous faisons à nouveau les mêmes constats, le temps entre la prise de rendez-vous, la rencontre avec la famille, la décision et l'emménagement de la famille peut être assez long et pendant cette période les chambres ne sont pas utilisées.

| Nombre de nuitée | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Hommes | 889 | 981 | 935 | 1.185 | 862 | 964 | 783 |
| Femmes | 707 | 736 | 792 | 582 | 618 | 614 | 731 |
| Enfants | 2935 | 2234 | 2015 | 2023 | 2387 | 1424 | 1798 |
| Total | 4531 | 3951 | 3639 | 3790 | 3867 | 3001 | 3312 |

Il se trouve parfois également que des candidats à l'hébergement refusent nos conditions d'hébergement pour insatisfaction autant sur le prix (10€ par adultes par jour pour le gîte et 7,5€ par enfant par jour en 2024), que sur l'infrastructure (ayant à partager des espaces avec les autres familles).

Pour une autre part, il s'agit de familles qui utilisent cette opportunité pour maintenir une activité professionnelle, pour mettre de l'argent de côté afin d'élaborer une caution, pour effectuer une recherche logement, pour clarifier et régler les soucis qui les ont conduites à nos portes. Parfois la cohabitation n'est pas aisée et notre équipe doit réaliser un travail en amont pour choisir au mieux parmi les candidats qui pourront intégrer cet étage sans en déséquilibrer la dynamique. Il s'agit avant tout d'une collectivité et comme pour la partie pour hommes seuls de notre maison, de l'ambiance du groupe dépendra aussi la réussite du projet de chacun.

Nombre de séjours

10

Nb de personnes adultes

16

Nb de passages d'adultes

17

Institution - Unité de fonctionnement

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Répartition par groupe de nationalités (par séjour)

| Groupe du dernier titulaire | Nb séj. | % |
|-----------------------------|-----------|----------------|
| AUTRES | 3 | 30,00% |
| BELGE | 7 | 70,00% |
| Total | 10 | 100,00% |

Composition des familles (par séjour)

| Composition de famille | Nb séj. | % |
|---|-----------|----------------|
| Couples avec enfant(s) | 7 | 70,00% |
| Familles monoparentales - mère et enfant(s) | 1 | 10,00% |
| Familles monoparentales - père et enfant(s) | 2 | 20,00% |
| Total | 10 | 100,00% |

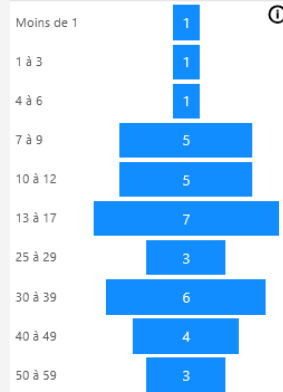
Nombre de personnes distinctes hébergées

| Genre | Féminin | | Masculin | | Total | |
|---------------|-----------|---------------|-----------|---------------|-----------|----------------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Adulte/Enfant | | | | | | |
| Adulte | 8 | 22,22% | 8 | 22,22% | 16 | 44,44% |
| Enfant | 9 | 25,00% | 11 | 30,56% | 20 | 55,56% |
| Total | 17 | 47,22% | 19 | 52,78% | 36 | 100,00% |

Répartition des personnes selon l'âge

| Age à l'entrée de séjour | Nb de pers. | % |
|--------------------------|-------------|----------------|
| Moins de 1 an | 1 | 2,78% |
| De 1 à 3 ans | 1 | 2,78% |
| De 4 à 6 ans | 1 | 2,78% |
| De 7 à 9 ans | 5 | 13,89% |
| De 10 à 12 ans | 5 | 13,89% |
| De 13 à moins de 18 ans | 7 | 19,44% |
| De 25 à 29 ans | 3 | 8,33% |
| De 30 à 39 ans | 6 | 16,67% |
| De 40 à 49 ans | 4 | 11,11% |
| De 50 à 59 ans | 3 | 8,33% |
| Total | 36 | 100,00% |

Répartition des personnes selon l'âge



Institution - Unité de fonctionnement

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Motifs d'entrée (pour entrées dans la période) - plusieurs motifs possibles

| Motif d'entrée | Nb entr. | % |
|--------------------------------|----------|----------------|
| Problèmes de logement | 8 | 100,00% |
| Nb d'entrées distinctes | 8 | 100,00% |

Provenance (pour entrées dans la période)

| Origine du séjour | Nb entr. | % |
|----------------------------------|----------|----------------|
| Aucun endroit fixe | 1 | 12,50% |
| Famille | 1 | 12,50% |
| Institution | 3 | 37,50% |
| Logement autonome | 3 | 37,50% |
| Nb d'entrées (distinctes) | 8 | 100,00% |

Destination après séjour (pour sorties dans la période)

| Destination après séjour | Nb sort. | % |
|-----------------------------------|----------|----------------|
| Inconnu | 2 | 25,00% |
| Logement autonome | 6 | 75,00% |
| Nb de sorties (distinctes) | 8 | 100,00% |

Institution - Unité de fonctionnement

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

Répartition du nombre d'adultes

| Statut civil | Adultes | % |
|-------------------------------|-----------|----------------|
| Célibataire | 9 | 56,25% |
| Divorcé(e) | 1 | 6,25% |
| Marié(e) | 6 | 37,50% |
| Nb d'adultes distincts | 16 | 100,00% |

| Milieu d'enfance | Adultes | % |
|-------------------------------|-----------|----------------|
| [Inconnu] | 4 | 25,00% |
| Famille de substitution | 2 | 12,50% |
| Famille réelle | 10 | 62,50% |
| Nb d'adultes distincts | 16 | 100,00% |

| Âge moyen | |
|-----------|--------|
| 39,6 | 10,4 |
| Adulte | Enfant |

| Qualification | Adultes | % |
|-------------------------------------|-----------|----------------|
| [Inconnue] | 4 | 25,00% |
| Inconnu | 3 | 18,75% |
| Primaire complet | 1 | 6,25% |
| Professionnel complet | 2 | 12,50% |
| Professionnel incomplet | 3 | 18,75% |
| Secondaire complet | 1 | 6,25% |
| Supérieur non universitaire complet | 1 | 6,25% |
| Universitaire complet | 1 | 6,25% |
| Nb d'adultes distincts | 16 | 100,00% |

| Occupation | Adultes | % |
|-------------------------------|-----------|----------------|
| [Inconnue] | 4 | 25,00% |
| Employé(e) - Fonctionnaire | 1 | 6,25% |
| Étudiant(e) | 1 | 6,25% |
| Manoœuvre - Ouvrier(e) | 4 | 25,00% |
| Ouvrier(e) | 2 | 12,50% |
| Sans | 4 | 25,00% |
| Nb d'adultes distincts | 16 | 100,00% |

La maison de vie communautaire (16 lits)

« La maison de vie communautaire a pour mission d'assurer aux personnes en difficultés sociales ayant séjournées préalablement en maison d'accueil un hébergement de longue durée dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie. »⁷ (Source Région wallonne)

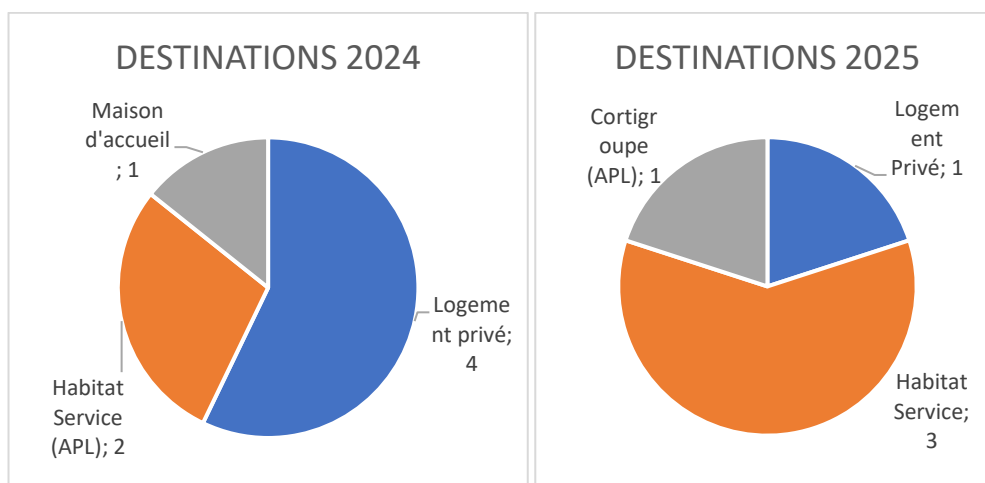
Le projet Maison de vie communautaire rebaptisé « le 135 » au sein des Sans Logis, se structure donc autour d'une temporalité différente et aide, dans certains cas, à dépasser les limites qui incombent aux maisons d'accueil. Cette complémentarité des projets permet d'adapter la résolution des problématiques de certains suivis dans le cadre d'un autre projet d'accompagnement. L'inconditionnalité n'est pas pour autant de mise et tout un chacun n'a pas nécessairement sa place au sein du 135. L'encadrement y est plus restreint qu'en maison d'accueil et est constitué d'une assistance sociale et d'un éducateur pour un total d'un équivalent temps plein et demi. Cet encadrement permet une supervision et un accompagnement allégé par rapport à celui procuré en maison d'accueil. Il est attendu de la part des résidents un niveau d'autonomie supérieur car ils ne pourront compter sur un encadrement constant (entretien, courses et préparation de repas, capacité à s'organiser, ...).

On y dénombre seize chambres garnies, avec cuisine et sanitaires communs, où les séjours sont conditionnés par la mise en place d'un projet d'accompagnement individuel, renouvelé annuellement. Le nombre initial de dix-sept chambres a été revu à la baisse, pour les besoins d'organisation et de stockage de matériel de l'équipe.

Les réunions des résidents se déroulent une fois par mois. Celles-ci sont indispensables au bon fonctionnement de la maison (tâches, gestion quotidienne, remarques, ...). Elles servent également à la planification des activités et de lieu où chacun peut s'exprimer librement.

Les réunions d'équipe se tiennent quant à elles chaque lundi à 15h. Celles-ci sont également indispensables au bon suivi des résidents, des nouvelles candidatures et à la gestion de la maison communautaire.

En 2025, dix-huit hommes ont transité par la maison de vie communautaire et quatre l'ont intégrée dans le courant de l'année. Sur les neuf départs comptabilisés durant cette année, cinq résidents ont pu intégrer un logement autonome dont trois logements de l'APL Habitat Service.



Le taux d'occupation s'élève à 72% (contre 76% en 2024 et 65% en 2023), la modification du nombre de lits disponible rend les résultats moins comparables mais le taux reste en dessous de ce que nous visons.

⁷ <https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-un-agrement-en-tant-que-maison-de-vie-communautaire>

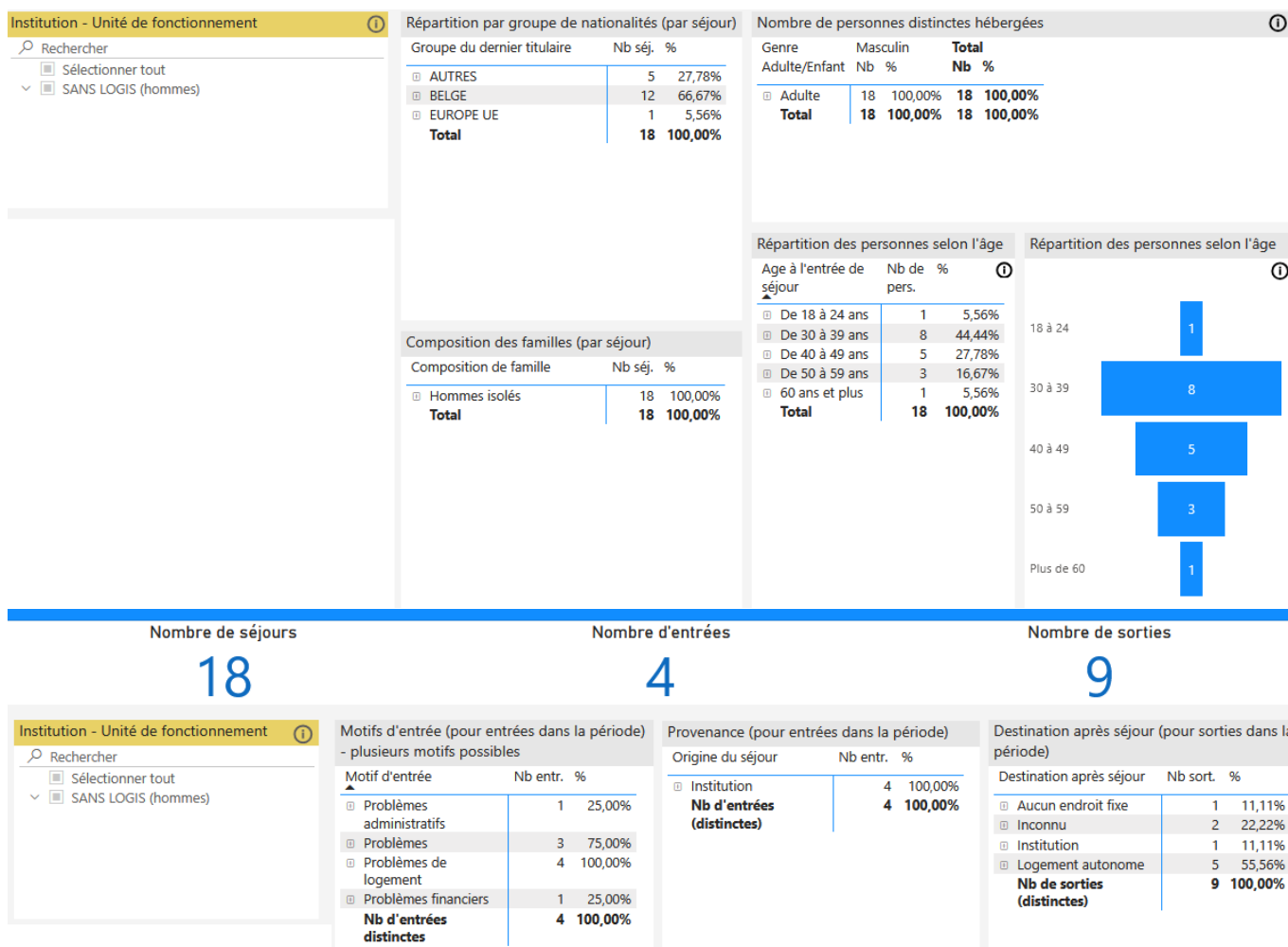
L'âge des résidents diminue légèrement avec une moyenne de quarante-deux ans (quarante-neuf en 2024). Les problématiques rencontrées restent similaires aux autres années : endettement, problèmes de santé mentale, alcoolisme, régularisation du droit de séjour et alphabétisation.

En vue d'augmenter le sentiment d'appartenance à un collectif et de favoriser la bonne entente entre les occupants, l'équipe a proposé cette année : une sortie bowling, un barbecue et a clôturé l'année avec une sortie au restaurant.

Ce qui aura également fortement participé à cette notion de vivre ensemble, c'est un billard installé, dans la pièce commune, il y a quelques temps. Cet objet a rempli, cette année, un rôle plus que fédérateur. La vie d'un groupe, son dynamisme, les interactions qu'il génère sont très fluctuant en fonction de ceux qui le composent et de leurs centres d'intérêt. Cette année aura été marquée autant pour les résidents que pour l'équipe par l'intérêt suscité pour cette activité. Ce billard aura réussi à faire tomber une frontière symbolique entre les résidents des différents étages du bâtiment. Il aura poussé certains à se donner rendez-vous pour faire une partie, aura permis des échanges et des rapprochements qui sont les fondements d'une communauté.

Perspectives 2026

Des travaux d'isolation vont avoir lieu, début 2026. Ils auront pour objet le dernier pan de toiture non-isolé, un pignon et des fenêtres qui étaient toujours en simple vitrage.



Répartition du nombre d'adultes

Rechercher

- Sélectionner tout
- SANS LOGIS (hommes)

| Statut civil | Adultes | % |
|--------------------------------------|-----------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Célibataire | 9 | 50,00% |
| <input type="checkbox"/> Divorcé(e) | 3 | 16,67% |
| <input type="checkbox"/> Marié(e) | 3 | 16,67% |
| <input type="checkbox"/> Séparé(e) | 3 | 16,67% |
| Nb d'adultes distincts | 18 | 100,00% |

| Qualification | Adultes | % |
|---|-----------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Analphabète | 1 | 5,56% |
| <input type="checkbox"/> Enseignement spécial complet | 1 | 5,56% |
| <input type="checkbox"/> Primaire complet | 2 | 11,11% |
| <input type="checkbox"/> Professionnel complet | 6 | 33,33% |
| <input type="checkbox"/> Professionnel incomplet | 3 | 16,67% |
| <input type="checkbox"/> Secondaire complet | 3 | 16,67% |
| <input type="checkbox"/> Secondaire incomplet | 1 | 5,56% |
| <input type="checkbox"/> Universitaire complet | 1 | 5,56% |
| Nb d'adultes distincts | 18 | 100,00% |

| Occupation | Adultes | % |
|---|-----------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Cadre supérieur(e) | 1 | 5,56% |
| <input type="checkbox"/> Manoeuvre - Ouvrier(e) | 4 | 22,22% |
| <input type="checkbox"/> Ouvrier(e) | 2 | 11,11% |
| <input type="checkbox"/> Sans | 11 | 61,11% |
| Nb d'adultes distincts | 18 | 100,00% |

| Milieu d'enfance | Adultes | % |
|---|-----------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Famille réelle | 17 | 94,44% |
| <input type="checkbox"/> Institution | 1 | 5,56% |
| Nb d'adultes distincts | 18 | 100,00% |

Résultats financiers

Sur le plan financier, l'année 2025 s'achève sur un déficit de 40.000 € (30.000 € en 2024 et 150.000 € en 2023) pour un montant total de charges s'élevant à 1.647.951,89€ (1.664.144,30 € en 2024). Ce déficit est compensé par les dons de l'année.

| Produits de la maison d'accueil | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|---------------|---------------|---------------|-------------|----------------|-------------|--------------|
| Participation des résidents | 15,5 % | 11,5 % | 14,2 % | 16,5 % | 17,2 % | 17,5% | 16% |
| Subventions | 67,8 % | 67,3 % | 68,2 % | 68 % | 73,7 % | 74,5% | 78% |
| Dons | 13,1 % | 12,8 % | 15,3 % | 12,5 % | 10,9 % | 8% | 6% |
| Total | 96,4 % | 91,6 % | 97,7 % | 97 % | 101,8 % | 100% | 100 % |

La participation des résidents aux frais d'hébergement reste en dessous de la barre des vingt pour cent. Rappelons que, si nous ne réclamons jamais rien à une personne sans revenu, nous nous attachons toujours à ce que le montant sollicité soit acquitté lorsque des allocations sont perçues. Pratiquement, nous demandons dix-sept euros et cinquante centimes par jour pour la maison d'accueil où le gîte et le couvert sont compris ; treize euros et cinquante centimes pour la maison de vie communautaire où seul le gîte est compris, dix euros par adultes et sept euros et cinquante centimes par enfant, pour les familles, pour lesquelles seul le gîte est compris également. Les dons nous permettent de ne pas demander le prix réel d'hébergement à nos résidents et de pourtant équilibrer nos charges. Tant que cela sera possible, notre objectif est de minimiser le coût de l'hébergement et de favoriser l'épargne des résidents afin de leur permettre de rechercher plus rapidement un logement.

Les dons compensent également l'augmentation des charges en cours d'année et la part d'irrecouvrable représentant les séjours impayés. Nous avons cette année vu augmenter ces derniers et bénéficié pour la dernière année d'un forfait lié au Plan de Relance de la Wallonie.

Les partenariats

La Maison d'accueil des Sans Logis pour Hommes et Familles participe à deux projets du Relais Social du Pays de Liège :

- les lits d'urgence, en place depuis 2010 ;
- le lit Halte-soins, qui a démarré en 2019.

Nous travaillons en outre avec différents partenaires, qui complètent notre action :

- le Dispositif d'Urgence Sociale du CPAS de Liège, qui examine les demandes d'aide sociale des personnes hébergées en maison d'accueil ;
- les éducateurs de rue du Relais Social du Pays de Liège ;
- les infirmières de l'ASBL SmiLe ;
- l'abri de nuit de Thermos ainsi que des CPAS de Liège et de Seraing ;
- les services socio-sanitaire : la Fontaine, la croix rouge de Belgique ;
- les accueils de jour ;
- les autres maisons d'accueil ;
- un médecin généraliste, qui effectue une consultation hebdomadaire à la maison d'accueil ;
- les hôpitaux (dont le service des urgences psychiatriques de la Citadelle) et les services de santé mentale (CAB, SIAJEF, ALFA, AIGS ...) ;
- les centres pour personnes toxicomanes (Start Mass, Centre Alfa ...) ;
- les prisons ;
- le CaSS (Carrefour Santé Social) ;
- etc.

Le personnel

Nous disposons de 16,98 Equivalents Temps Plein pour faire fonctionner la maison d'accueil et à la maison de vie communautaire. Ces ETP sont répartis sur dix-neuf travailleurs.

La direction gère la maison d'accueil et la maison de vie communautaire. Elle est, depuis septembre 2019, secondée dans sa tâche par une responsable pédagogique, qui prend en charge le suivi journalier des travailleurs sociaux.

Cette année, nous avons obtenu un contrat Maribel supplémentaire équivalent à un mi-temps pour une durée de 1 an.

| 1 directeur | | |
|---|---------------------------------|---|
| 1 responsable pédagogique | | |
| SLH hommes 43 lits | SLH familles 21 lits | SLH maison communautaire 17 lits |
| 9,97 assistants sociaux et éducateurs RW | | 1,5 assistants sociaux et éducateurs RW |
| 1,67 personnel technique sur fonds propres et personnel social non-subventionné | | |
| 1,526 emploi administratif | | |
| 1,316 personnel Maribel social | | |
| 1 APE | | |

L'équipe par ordre d'engagement :

- DUNON Véronique, assistante sociale, 1983
- KOHNEN Michel, éducateur spécialisé, 1998
- VAN ROOSBROECK – VOOL Nathalie, 2002
- BEAUFILS Yvan, éducateur spécialisé, 2004
- MARECHAL Catherine, assistante sociale, 2008
- WAGEMANS Véronique, secrétaire, 2008
- MISSOURI Hicham, éducateur de nuit, 2009
- ACKAH Adjo, éducatrice spécialisée, 2011
- LANG Yannis, éducateur spécialisé, 2018
- ARNONE Nadia, responsable pédagogique, 2019
- BIHIN Arnaud, directeur, 2020
- DAL CANTON Adeline, éducatrice spécialisée, 2020
- BA Fatou, personnel technique, 2020
- LACHIRI Abdelaziz, éducateur de nuit, 2021
- SQUELIN Gaëtan, éducateur de nuit, 2021
- ELEOTRIVARIS Vicky, assistante sociale, 2021
- DUMOULIN Stacy, assistante sociale, 2022
- LAMBERT Sophie, éducatrice spécialisée, 2023
- MARCHI Anaïs, assistante sociale, 2025

L'année 2025 a mis en évidence une réalité alarmante : la saturation du secteur de l'aide aux démunis n'est plus une tendance, mais une crise structurelle. Face à ce constat, l'ASBL Sans Logis a décidé d'amorcer une mutation profonde de son projet d'accueil pour l'horizon 2026.

Un secteur saturé : le constat de l'urgence

La Belgique a recensé en 2025⁸ plus de 18 812 personnes sans-abris ou sans "chez-soi". En Wallonie, malgré les efforts de renforcement, la capacité totale des maisons d'accueil n'est que de 1 794 places. Cela signifie que notre secteur ne peut répondre qu'à 10 % de la demande globale. Plus tragique encore, parmi ces personnes privées de logement, on dénombre plus de 5 031 enfants (soit un peu plus de 25 % du public recensé). Cette saturation laisse des milliers de familles et d'enfants dans une précarité extrême, faute de structures adaptées ou disponibles.

La priorité aux plus fragiles : l'initiative des Sans Logis

Face à l'insuffisance du réseau, notre ASBL ne peut rester immobile. Notre responsabilité nous impose de favoriser les publics les plus exposés, au premier rang desquels figurent les enfants.

C'est pourquoi, dès 2026, nous faisons évoluer nos critères d'admission et nos modalités d'accueil pour maximiser l'impact de notre action :

- **Suppression de la condition de genre** : En mettant fin à la condition d'une présence masculine pour accéder à la maison d'accueil, nous ouvrons nos portes à toutes les configurations familiales. Cette mesure permet d'éviter que des mères seules ou des structures familiales diverses ne soient exclues par un cadre historique devenu obsolète.
- **Inclusivité et neutralité** : Ce changement de Projet d'Accompagnement Collectif permet également d'intégrer le public LGBTQIA+ sans discrimination.
- **Harmonisation de la participation financière** : Dans un souci d'équité et de simplification administrative, chaque individu, adulte ou enfant, s'acquittera désormais du même montant forfaitaire pour son séjour.

Une prise en charge globale : du gîte au couvert

L'évolution de 2026 marque également un tournant dans l'accompagnement quotidien des familles. Jusqu'à présent, celles-ci ne bénéficiaient que du gîte et géraient leur propre couvert.

Désormais, les familles bénéficieront de la pension complète (gîte et couvert), au même titre que les résidents isolés. Cette modification majeure présente un double intérêt :

- Assurer une sécurité alimentaire et un équilibre nutritionnel de qualité pour tous, et particulièrement pour les enfants.
- Permettre aux équipes éducatives d'accompagner les familles au cœur du quotidien (rythme des repas, éducation alimentaire).

Pour soutenir cette dynamique, les familles auront désormais pleinement accès aux espaces de vie du rez-de-chaussée : le réfectoire, le jardin, ainsi que les ateliers et divertissements divers organisés par les éducateurs.

Une infrastructure au service de la dignité

⁸ <https://spw.wallonie.be/actualites/nouveau-recensement-du-sans-abrisme-un-chiffre-stable-mais-une-proportion-importante>

Pour réussir cet élargissement vers un public plus familial et mixte, nous nous appuyons sur la configuration actuelle de notre bâtiment qui garantit la sécurité et l'intimité :

- **Absence de dortoirs** : Le séjour repose sur des chambres isolées, des chambres pour couples et des unités familiales privatives où seuls les membres d'une même famille se regroupent.
- **Sécurité contractuelle** : La cohabitation entre les différents publics est régie par des protocoles de sécurité stricts, formalisés par la signature du ROI dès l'admission.

Perspectives de partenariats et formations

Pour accompagner ce tournant vers un public élargi et plus jeune, l'année 2026 sera marquée par :

- **La création d'un réseau spécialisé** : Nous irons à la rencontre de partenaires indispensables tels que l'ONE, le Planning Familial et la Maison Arc-en-Ciel pour affiner nos pratiques de prise en charge.
- **La formation des équipes** : Les travailleurs poursuivront leur spécialisation sur les thématiques de l'attachement, des besoins de l'enfant en milieu précaire et de la gestion de la diversité.

Conclusion : En 2026, l'ASBL Sans Logis réaffirme sa mission : être un rempart contre l'exclusion. En choisissant de lever les barrières de genre et de privilégier l'accueil des enfants, nous adaptons notre outil à la réalité du terrain, parce que tout le monde compte.

Annexe 1 : organigramme de l'ASBL Sans Logis

